



Jonquerettes, le 3 juillet 2026

N/Réf. : DA/MM/CP/NM 179-2026

mairie@jonquerettes.fr

AVIS A LA POPULATION

DESIGNATION

Chères Jonquerettoises, Chers Jonquerettois,

Afin de réduire le risque d'incendie et de préserver la sécurité de tous, il est demandé à chaque habitant d'entretenir régulièrement son jardin et son terrain.

Le débroussaillage, la tonte des herbes hautes, l'élagage des arbres et l'élimination des végétaux secs permettent de limiter la propagation des incendies et d'éviter les départs de feux, en particulier pendant les périodes de fortes chaleurs et de sécheresse.

Nous vous invitons à :

- Débroussailler les abords de votre habitation.
- Tondre régulièrement les herbes hautes.
- Élaguer les branches basses des arbres.
- Respecter l'interdiction de tout brûlage de végétaux.

Nous appelons également chacun à la plus grande vigilance lors de l'utilisation d'un barbecue. Assurez-vous qu'il soit installé sur un emplacement sécurisé, éloigné de toute végétation sèche. À la fin de son utilisation, veillez à ce que le feu soit complètement éteint. Les braises peuvent rester incandescentes pendant plusieurs heures et être à l'origine d'un départ de feu.

L'entretien des terrains et la vigilance de chacun sont essentiels pour protéger les habitations, les espaces naturels et l'ensemble des habitants du village.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre engagement pour la sécurité de tous.

www.jonquerettes.fr

Mairie de Jonquerettes 6 impasse de l'ancienne école 84450 JONQUERETTES

Tél : 04 90 22 42 69 - SIRET : 21840055400018